



L'Association Belge des Assureurs Maritimes,
L'Union Professionnelle des Courtiers d'Assurance,
Le Cercle d'Étude d'Assurance Maritime,

ont le plaisir de vous inviter à un colloque qu'ils organisent conjointement
le **Jeudi 8 décembre 2016 à partir de 13h00 à Anvers.**

Cette après-midi d'étude aura comme sujet: **"L'importance de documents de commerce et d'assurance"**.

Seront au centre de l'attention lors du colloque, les instruments qui sont l'émanation des accords et des actes, les divers documents qui sont une partie intégrale du commerce international ou sont nécessaires au règlement des dommages.

Quatre orateurs qualifiés partageront, à partir de leurs activités professionnelles, leurs expériences. Ils démontreront l'importance qu'ils attachent à une documentation appropriée, depuis les accords commerciaux, via le transport et l'assurance accompagnante, jusqu'au recours en cas de dommage.

Groupe cible : L'après-midi d'étude est organisée pour les collaborateurs d'assureurs, de courtiers, les bureaux d'avocats et d'expertise.

Lieu : vergadercentrum ALM, Antwerpen Learning & Meeting Point, Filip Williotzaal, Filip Williotstraat 9 à 2600 Berchem. (www.almantwerpen.be)



Programme :

13h00 – 13h40: Accueil

13h45 – 14h30: *'Les contrats de vente et le crédit documentaire'*

M. Jean-François Van Hollebeke: Solicitor at Hill Dickinson LLP (ex Novel Commodities)

14h30 – 15h15: *'Connaissance et contrats d'affrètement'*

M. Peter Laurijssen: Manager Legal Department de CMB

15h15 – 15h30: Questions

15h30 – 16h00: Pause café

16h00 – 16h45: *'Le certificat d'assurance et l'établissement du dommage'*

M. Jef Gorrebeeck: Senior Marine Advisor de Vanbreda Risk and Benefits, Marine Department

16h45 – 17h30: *'Recours/subrogation en cas de demande d'indemnité d'assurance'*

Mtre. Eddy Willems: Avocat du Cabinet d'Avocats Ponet & De Vleeschouwer

17h30 – 17h45: Questions

17h45 – 18h45: Réception de clôture

Les exposés seront en néerlandais ou en français.



Prix: 125,- EUR par participant (la documentation et l'accueil/réception sont inclus)

Inscription:

Uniquement via le site web: www.abambvt.be (rubrique événements)

Effectuer le paiement seulement après avoir reçu la facture.

Le nombre de places est restreint. Inscription possible jusqu'au 29/11/2016. Annulation avec remboursement jusqu'au 29/11/2016.

Attestation de recyclage professionnel:

1. Dans le cadre du recyclage légal (Loi du 27/03/1995, art. 11, §4bis) l' ABAM BVT a été accréditée via Assuralia par la FSMA sous le numéro 100035. 3 points seront attribués pour cette après-midi d'étude.
2. L'après-midi d'étude a été reconnue par l'OVB (Orde van Vlaamse Balies ; n°. 2016-00292). Les Avocats qui seront présents, recevront 3 points juridiques.
 - * Les attestations de participation seront remises par courriel après la journée d'étude.
 - * Les présences seront enregistrées au début et à la fin du colloque.

Nous sommes convaincus de vous proposer une après-midi fort captivante et espérons vous rencontrer en grand nombre.

Sincères salutations.

Wilfried Van Gompel
Président ABAM

Christiaan Postelmans
Président Cercle d'Étude d'Assurance Maritime

Wouter Van den Daele
Président Commission technique transport UPCA